

# Politique salariale Réseau recouvrement

## *Bilan 2022*

**Instance Nationale de Concertation**

Mercredi 22 février 2023

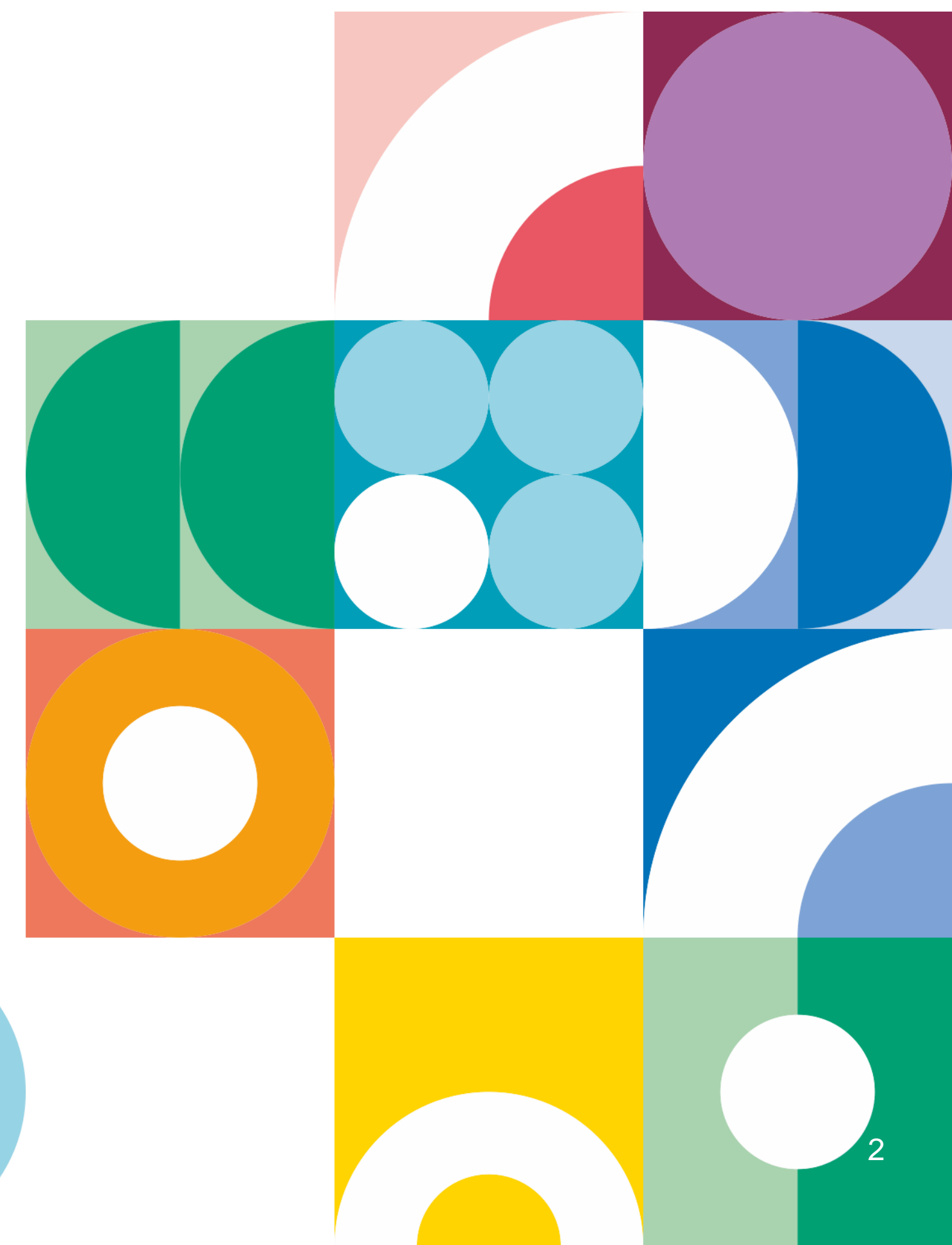
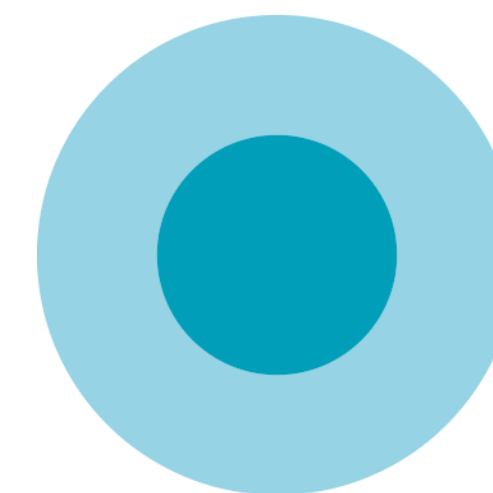
# Rappel des orientations de la politique salariale 2022

## Contexte et cadrage 2022

- Objectif RMPP de 2,72% :
  - Un taux de RMPP de base de 1,50%
  - Un abondement exceptionnel de 0,08%
  - Une enveloppe destinée à financer des mesures en faveur des salariés dont la rémunération se situe jusqu'à 15% au-dessus du SMIC de 0,25%
  - Une enveloppe destinée à financer la mise en œuvre d'une prime pour formateurs occasionnels de 0,03%
  - Une enveloppe destinée à financer la mesure générale de +3,5% de la valeur du point de 0,86%
- Un effet report 2022 sur 2023 de 2,29% (dont 2,06% d'effet report de la mesure générale)

## Rappel des orientations nationales 2022

- La gestion des pas de compétence en référence aux dispositions conventionnelles
- Le maintien d'une politique salariale non discriminante
- L'examen particulier des situations de salariés non-attributaires depuis 5 ans
- L'accompagnement par la caisse nationale de certaines situations spécifiques



# Bilan de la politique salariale 2022

La RMPP s'est élevée à 2,72%

- 1,29% au titre du GVT (Taux calculé sur le compte 641)
- 0,25% au titre des effets report 2021 sur 2022
- 0,06% au titre de l'évolution des parts variables et primes de résultats
- 0,03% au titre de la prime formateur occasionnel
- 0,22% au titre de la mesure bas salaire
- 0,86% au titre de la mesure générale de revalorisation de la valeur du point

Sur l'année 2022, les composantes de la politique salariale de la branche Recouvrement sont les suivantes:

- 1.282 salariés ont bénéficié d'un parcours (glissement), soit 8,92% (7,28% en 2021) des effectifs avec 8,41% chez les hommes et 9,12% chez les femmes
- 5.723 salariés ont bénéficié de points de compétences, soit 39,82% des effectifs, avec un taux de 32,30% chez les cadres et 45,80% chez les employés et un taux de 36,04% chez les hommes et 41,3% chez les femmes
- 9.835 salariés ont bénéficié d'une mesure d'ancienneté soit 68,43% de bénéficiaires dont 67,71% chez les hommes et 68,72% chez les femmes

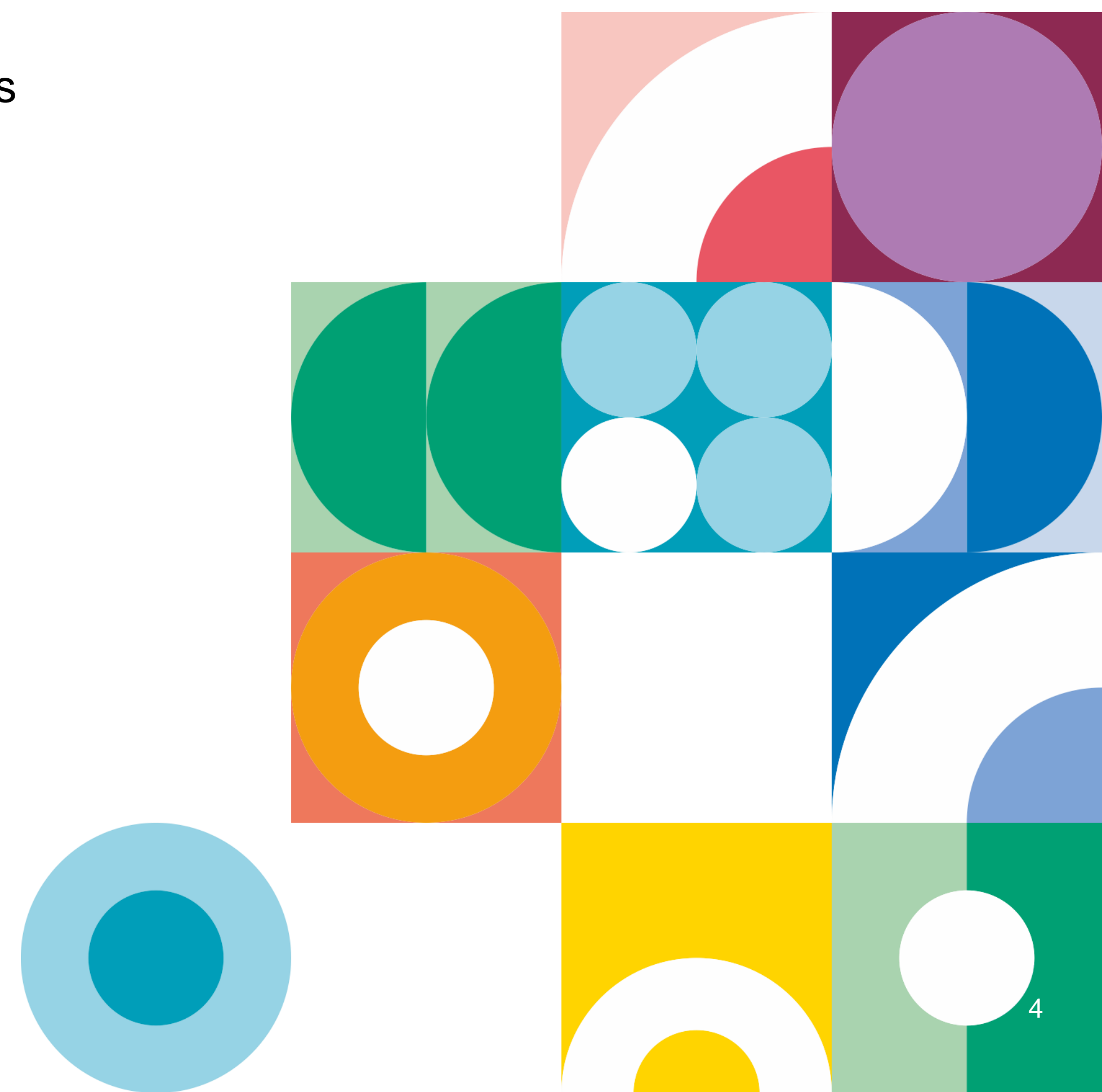


# Bilan de la politique salariale 2022

Zoom sur l'accompagnement des organismes par l'enveloppe nationale dédiée

- Accompagnement de 94 mesures locales (parcours inspecteurs, certification des élèves inspecteurs internes, accompagnement des mesures visant à améliorer l'égalité professionnelle pour les organismes ayant un index inférieur à 75 ...)
- Accompagnement de 53 mesures concernant des salariés en mission nationale

=> Ces mesures ont représenté un volume de 3.327 points en niveau



**Fin du document**

